

Marche pour la dignité et contre la pauvreté

Réunion du 29 juin 2009

Centre social quartier Vitalité, Lyon

Compte-rendu réalisé par Manu Bodinier

Présents

Serge Perrin, Evelyne Berruezo, Véronique Guyard, Aurore Hermet, Manu Bodinier, Etienne Godinot, Pierre Barneoud, Jérôme Bar, Laurent Seux

Excusés

Amélie Pascal, Magali Jacques

Relecture du compte-rendu du 12 juin

Le nom d'Etienne Godinot a été oublié dans le compte-rendu

Le point sur le collectif et ses membres

Le collectif se nomme « Collectif pour la dignité et contre la pauvreté » (accord mais pas de vote réalisé ; à valider)

Le collectif organise « la marche pour la dignité et contre la pauvreté ». Il est entendu que nous entendons la pauvreté dans sa dimension économique mais dans une logique de communication, cela n'est pas intégré dans le titre. **Cette dénomination est votée à l'unanimité.** Elle est susceptible d'être transcrite sous un autre nom plus tard notamment quand le collectif devra communiquer en direction des médias.

Il est composé de personnes et d'associations. Ont fait connaître leur adhésion au projet à ce jour :

- Fédération des centres sociaux (Rhône-Alpes)
- Secours Catholique (Rhône ; Savoie)
- Association pour la diversité culturelle
- Mouvement pour une Alternative Non Violente (Lyon)
- Gandhi International
- Aurore Hermet ; Amélie Pascal ; Magali Jacques (simples citoyennes)

Les modalités concrètes de cooptation sont les suivantes :

1. Une personne membre du collectif prend le temps d'informer une organisation de l'existence de ce collectif et de son projet de marche. Cette organisation ou cette personne exprime le désir de rejoindre le collectif.
2. Il lui est donné la Charte afin qu'elle puisse l'approuver explicitement.
3. Si c'est le cas, un mail est envoyé par la personne membre afin d'en informer les autres.

4. S'il n'y a pas de souhait de débat préalable de la part des autres membres (accord explicite ou silence), la personne est cooptée directement lors de la prochaine plénière à laquelle elle peut se rendre. Si un ou plusieurs des membres souhaite un débat préalable, elle l'indique par mail. La personne ou l'organisation n'est alors pas invitée lors de la plénière suivante durant laquelle un débat et un vote aura lieu. Si le vote est positif, elle rejoindra le Collectif lors de la plénière qui suivra. Si le vote est négatif, la personne ou l'organisation est informée.

Relecture et adoption de la charte du collectif

Sur la visée

- Nous visons la réalisation pleine et entière de l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité* » dans une société écologique et non violente, sans pauvreté et riche de tous ses membres.

- Nous nous accordons sur le fait que l'égalité des êtres humains est remise en cause par divers types de facteurs (inégalités économiques, handicaps, exclusions, discriminations etc.) sur lesquels il convient d'agir avec non-violence pour que chacun gagne du pouvoir sur sa vie.

- Plus particulièrement, la non-couverture de besoins fondamentaux (se loger, se nourrir, se soigner, se déplacer, s'exprimer, vivre en sécurité...) est une atteinte à la dignité et aux droits fondamentaux (article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme) que nous souhaitons combattre bien qu'elle génère un sentiment d'impuissance. Elle est d'abord dû à l'inégalité de la distribution des ressources dans notre société. Nous nommons ce manque de moyens pour satisfaire les besoins fondamentaux « pauvreté économique » et c'est sur cette question que nous voulons d'abord agir ensemble sans s'arrêter aux seules conséquences de cette situation pour les personnes.

- Cette situation est particulièrement importante chez les jeunes des quartiers populaires.

- La question économique est reliée de manière indissociable à la question écologique (mode de développement plus sobre, alimentation, accès aux ressources naturelles comme la terre, l'eau, la forêt, etc.). La simplicité dans les pratiques de consommation pour rester « volontaire » concerne tout le monde et devrait être proportionnée -au revenu et au patrimoine des individus).

- La question de la transformation sociale (changement dans la répartition globale des ressources, transformation des institutions publiques, contrôle démocratique sur les organisations économiques...) est indissociable de la transformation personnelle (la question du désir et des besoins humains, la vigilance par rapport aux pièges de l'avoir et du pouvoir de domination, qualité des relations humaines dans les lieux de vie et de travail...)

Sur les manières de faire

1. Nous voulons agir en accord avec des principes d'éducation populaire et d'action non-violente - en nous y formant si nécessaire. Nous nous engageons à agir et échanger avec un principe de non-dévalorisation de soi et des autres au sein du Collectif . Nous prendrons également en compte les émotions (colères, peurs, plaisirs...), les besoins, les intérêts et les contraintes légitimes des personnes et des organisations membres afin d'avancer dans le sens d'une société plus juste.

2. Nous voulons agir ensemble entre personnes concernées par la pauvreté et l'exclusion (c'est à dire qui vivent quotidiennement les conséquences de ces inégalités) et personnes indignées par cette situation. Nous prenons acte de cette différence de situation et souhaitons éviter que les uns parlent à la place ou au nom des autres. Nous voulons que les personnes concernées soient parties prenantes des décisions et des dispositifs qui les concernent.

3. Nous prendrons nos décisions de manière démocratique au fur et à mesure de l'avancée de nos projets. Les décisions devraient être prises après délibération, le plus possible de manière consensuelle (en cas de vote : unanimité moins les abstentions). En cas de blocage lors de deux réunions consécutives, la décision est prise à la majorité des deux tiers des voix exprimées. Chaque personne participant au comité de pilotage a une voix, chaque organisation en ayant au maximum deux.

4. C'est le collectif qui organise les événements d'octobre 2009 et la marche de juillet 2010. Celle-ci s'organisera autour de la cause que nous défendons ensemble (et pas sous des bannières respectives de différentes organisations ou en défense de leurs intérêts propres).

5. La marche de 2010 dans son organisation devra prendre en compte les lieux qu'elle traversera afin de s'enrichir et de s'adapter aux différences de contexte.

Sur la constitution du collectif et ses relations avec les pouvoirs publics

Sur la constitution du collectif

- Le collectif est composé des organisations et des personnes de Rhône-Alpes qui sont en accord avec les principes fondateurs et souhaitent se mobiliser pour atteindre les objectifs partagés.

- Le collectif est un espace non confessionnel et non partisan, ouvert à la diversité de ses membres. Il ne vise pas à fédérer toutes les actions ou à masquer des désaccords. Il vise plutôt à organiser des actions complémentaires afin de lutter pour la dignité et contre la pauvreté.

- Les nouveaux entrants sont cooptés par les personnes et les organisations qui en sont déjà membres à l'unanimité moins les abstentions et doivent manifester leur adhésion explicite avec la charte.

- Les partis politiques ne font pas partie du collectif. Concernant les syndicats, la question sera tranchée en fonction de leur adhésion aux principes fondateurs.

- Les principes fondateurs permettent de nous rassembler, de prendre nos décisions et de réguler notre fonctionnement. Ces principes pourront être modifiées au fur et à mesure des

projets en avançant dans la réflexion commune qui est organisée autour du plus gros dénominateur commun.

Sur les relations avec les pouvoirs publics

- Nous décidons de ne pas intégrer d'autorités publiques et de collectivités territoriales au sein du Collectif mais d'avoir la possibilité de lier des relations privilégiées avec certaines d'entre elles qui s'engagent dans la même direction (collectivités locales comme le Grand Lyon, organisateur des *Dialogues en Humanité* ou le Conseil Régional organisateur de la journée *Pauvreté, quelles transformations ?* le 29 novembre 2008)

- Celles-ci pourront éventuellement soutenir l'action du Collectif par différents types de soutiens (contacts, aide financière...)

Cette charte est mise au vote et adoptée à l'unanimité. Elle pourra être modifiée à l'avenir à travers les modalités communes de décision du collectif.

Un débat s'est engagé avec un désaccord entre les membres du Collectif à savoir si son objectif est le bonheur ou la justice social. Ce débat n'a pas été tranché et n'empêche pas de continuer d'avancer sur l'objet commun contenu dans la Charte.

Par ailleurs, la question de la misère n'est pas évacuée. Elle concerne les personnes qui cumulent une situation de pauvreté économique et d'autres handicaps et précarités (santé, ruptures, isolement...). De même, la question de l'exclusion est vue comme le cumul d'une situation de pauvreté et d'une situation d'isolement social subi.

Point financier

Nous n'avons pas de réponse de la demande faite à l'appel à projet lancé par la direction Vie associative du Conseil Régional. En cas de réponse négative, nous trouverons d'autres ressources.

Il est demandé à Etienne Godinot de s'informer auprès de Gandhi International afin d'avoir un budget prévisionnel précis des dépenses à engager afin de contribuer au voyage des invités.

Dialogues en Humanité 2009

Un atelier sera organisé le vendredi 3 juillet de 18h à 19h30 autour du projet *Marche pour la dignité*. Il est proposé d'organiser un dialogue qui évoque les suites à donner dans la perspective de la marche régionale de 2010, mais également les expériences passées (marche dans la Drôme, journées du Conseil Régional...). Une invitation a été lancée à François Auguste, Vice-président du Conseil régional Rhône-Alpes délégué à la démocratie participative, pour y participer. L'atelier se concentrera sur les différentes stratégies permettant d'associer les personnes en situation de pauvreté à la définition des politiques publiques qui les concernent. Il sera animé par Manu. Différents membres du collectif y participeront : Laurent, Pierre, Serge, Etienne, Evelyne...

Programme pour octobre 2009

Nous allons accueillir une délégation composée de Louis Campana (*Gandhi International*), Rajagopal PV (*Ekta Parishad*), et un ou deux représentant(s) de l'Amérique latine (dont Ana Juanche, déléguée général du *Servicio Paz y Justicia – SERPAJ*)

Date	« 3 octobre 2009 »	« 4 octobre 2009 »	« 5 octobre 2009 »	« 6 octobre 2009 »
Lieu	Chambéry (salle laïc de la maison diocésaine)	St Antoine l'Abbaye (communauté de l'Arche)	Grenoble (campus puis maison des associations)	Lyon (CS de Vaulx)
Thème	Lutter contre la/les pauvreté(s)dans une visée écologique et promouvoir la souveraineté alimentaire et l'accès aux ressources naturelles...	...avec toutes les générations notamment les jeunes en marche ensemble de non-violente
Forme & déroulement	Temps de rencontre avec des personnes en situation de pauvreté issue de différents mouvements de la région. Présentation du film « la marche des gueux ». Débats en petits groupes : « si on marchait, ce serait pourquoi ? »	Marche et repas biologique avec des paysans et ceux/celles qui prônent la simplicité volontaire	- Rencontre des jeunes étudiants autour de la marche des gueux - Rencontre d'animateurs jeunes (à confirmer) et prise en compte de la colère chez les jeunes (question des discriminations ?)	À préciser
Organisations participantes	- ATD Quart-Monde Chambéry - Secours Catholique - Union régionale centres sociaux	- L'Arche - Union régionale centres sociaux	- <i>Crajep</i> (MJC, URHAJ, MRJC, Peuple et culture, Scouts, centres sociaux...)	- <i>Dialogues</i> - MAN Lyon - CCO de Villeurbanne - Centres sociaux
Coordination	- Ludovic de Lalaubie - Manu - Aurore Hermet Temps de préparation le 29 juillet après-midi	- Manu - Jean-Baptiste - Jérôme Bar	- Amélie Pascal - Aurore Hermet - Jérôme Bar - Manu	- Serge Perrin - Fernanda - Magali Jacquot - Evelyne Besson - Manu Temps de préparation le 18 septembre
Organisations à contacter		- <i>Terre et Humanisme</i> - Réseau <i>REPAS</i> - Alliance Paysans Consommateurs et Amap - <i>La Carline</i> (Die)..	- Etudiants de l'université	- CCO Villeurbanne - Les débou - les désobé - groupe de Désiré. - association neiges - RESF - Cimade ...

La visée n'est pas quantitative (nombre de gens) mais qualitative. L'idée est de rencontrer une diversité de publics (avec les personnes concernées par les situations de pauvreté), avec une visée d'une société plus juste, plus égalitaire et plus écologique.

Des groupes de travail se mettent en place de manière ouverte. Ils ont pour responsabilité de préparer le débat et remettent les décisions stratégiques à l'assemblée plénière.

Modalités d'organisation de la marche 2010

Ils préfigurent les modalités de fonctionnement qui correspondront à l'organisation de la marche de 2010. Des groupes de travail ouverts s'organiseront pour faire des propositions en plénière :

- Finances
- Logistique et parcours de la marche régionale
- Contenu et propositions
 - Rapport aux partenaires externes
- Prise en compte des enfants
- Animation de la marche (temps d'inclusion, outils d'éducation populaire...)
- Suivi des contacts et communication interne
- Commission « communication externe »
 - Rapport aux médias
 - Affichage de la marche (T-shirt, affiches, flyers...)
-

La marche se déroulera sur 4 jours du mercredi 30 juin au samedi 3 juillet. L'arrivée se ferait pendant les Dialogues en Humanité avec une ou deux table-rondes avec des dirigeants politiques et les éventuels prix Nobel de la Paix afin de donner la parole aux personnes en situation de pauvreté pour amener les constats et propositions réalisés au cours de la marche.

Si nous en avons les moyens, nous envisageons d'organiser des marches départementales pendant les deux premiers jours (Drôme et Savoie). Cela dépend de la capacité des acteurs locaux à s'organiser pour cela. Cela aurait l'avantage de tirer les constats de différents terrains et de toucher plus facilement certains publics.

D'autre part, l'idée d'organiser le mercredi à partir des enfants a été évoquée. Elle doit être rediscutée afin d'être approfondie. Cela peut être un moyen puissant d'enrichissement (à partir du regard des enfants) et de mobilisation (pour toucher des parents) mais cela ne doit pas être ni une manipulation des enfants porteurs des constats des adultes, ni une manière de ne pas assumer le travail en direct avec les adultes.

Prochaine réunion du collectif en plénière

le 3 septembre de 9h30 (début 9h45) à 16h30
le 22 octobre de 9h30 (début 9h45) à 16h30
au centre social Quartier Vitalité,
7 rue St Polycarpe, Lyon (métro Hôtel de Ville,

montée vers la Croix Rousse)